

DÉPARTEMENT : MORBIHAN
ARRONDISSEMENT : PONTIVY
COMMUNE : SAINT-SERVANT-SUR-OUST

SEANCE du 25 février 2020

Le mardi vingt-cinq février deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servant-Sur-Oust, légalement convoqué le 21 février 2020, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BRULÉ, Maire.

Présents : Hervé BRULÉ, Paul PIRIO, Maryannick LE DEVEHAT, Pascal LE BRAZIDEC, Michel LE VANNIER, Alain BERNARD, Jean-René RICHARD, Maryline COUÉ, Agnès BRUNEL, Bernard LE BLANC, Christine LE NET

Absents excusés et représentés :

Joseph ADELYS a donné procuration à Michel LE VANNIER

Pascale LE GOFF a donné procuration à Maryannick LE DEVEHAT

Absente : Catherine OLLIVE

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du conseil municipal précédent,
- ✓ Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2019,
- ✓ Vote des subventions aux associations,
- ✓ Questions diverses

1 – Approbation du conseil municipal précédent

Monsieur le maire rappelle les différents thèmes abordés lors du conseil municipal du 11 février 2020. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du conseil municipal précédent.

2 – Vote des subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

- *Cyclo* 450 €
et 450 € pour l'aménagement d'une portion de Chemin de Compostelle
- *Ja Basket* 1000 €
- *FNACA* 225 €
- *HPPS* 300 €
- *Gym* 500 €
- *Chasse* 350 €
Et 400 € pour les piégeurs de ragondins
- *Diou ster* 600 €
- *Avenir* 1800 €
- *Ogec* 6416 € pour la cantine
Et 3749 € pour la garderie

✓ Recettes :	29 707,44 €
Résultat de l'exercice 2019 : déficit	- 7 295,47 €
Report 2018 :	0 €
Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement :	- 7 295,47 €

Section d'Investissement

✓ Dépenses :	23 594,78 €
✓ Recettes :	31 235,56 €
Résultat de l'exercice 2019 : excédent	7 640,78 €
Résultat 2018 reporté :	- 53 588,84 €
Soit un Résultat de clôture de l'Investissement :	- 45 948,06 €

Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : - 53 243,53€

Après présentation du Compte Administratif 2019 et, sur demande de Monsieur Paul PIRIO, adjoint, le Conseil procède au vote. Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le Compte Administratif 2019 de l'Assainissement (pour 12)

➤ **Budget Lotissement l'ATELIER**

Le compte administratif de l'exercice 2019 est le suivant :

Section de Fonctionnement

✓ Dépenses :	0 €
✓ Recettes :	0 €
Résultat de Fonctionnement :	0 €
Résultat 2018 reporté :	+ 554,31 €
Soit un Résultat de clôture :	554,31 €

Section d'Investissement

✓ Dépenses :	0 €
✓ Recettes :	0 €
Résultat d'investissement :	0 €
Résultat 2018 reporté :	- 56 386,56 €
soit un Résultat de clôture :	- 56 386,56 €

Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : - 55 832,25 €

Après présentation du Compte Administratif 2019 et, sur demande de Monsieur Paul PIRIO, adjoint, le Conseil procède au vote. Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE le Compte Administratif 2019 du lotissement (pour 12).

➤ **Comptes de gestion : COMMUNE , ASSAINISSEMENT , LOTISSEMENT l'atelier**

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le Trésorier sont conformes, le conseil municipal à l'unanimité :

- DECLARE que les comptes de gestion de la Commune, de l'Assainissement et du Lotissement L'ATELIER pour l'année 2019 dressés par le Receveur, visés et certifiés conformes à l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

4 – Questions diverses

- Tour de garde établi pour les élections municipales des 15 et 22 mars. Les nouveaux candidats peuvent également être présents.
- Pascal LE BRAZIDEC signale le taux d'humidité important et toujours présent dans le logement 3 de la résidence du Presbytère. La fuite d'eau est toujours présente. Faire appel à un détecteur de fuite et plombier avant intervention du peintre.